



Léman'Œil

Magazine d'informations municipales de Publier N° 115

Janvier 2025



SOMMAIRE

N°115 Janvier 2025



(Re)Voir



S'informer



Comprendre

Le développement des pistes cyclables



Sortir



Rencontrer

Les Marionnettes du Léman



S'exprimer



Journal d'informations
municipales de la Ville de
Publier N° 115 - Janvier 2025

Directeur de la publication : M.le Maire
Jacques Grandchamp Réalisation :
service communication

Photos : service communication, Philippe
Béchet

Imprimerie Estimprim

Siège social : Z.A. à la Craye - 25110
Autechaux Tirage : 5 000 exemplaires



ÉDITO



C'est au rythme d'animations hivernales largement plébiscitées que nous avons terminé l'année 2024. L'année écoulée a certes été riche en réalisations, mais elle a aussi permis de multiples contacts directs avec la population, sous la forme de réunions de quartiers. A dix reprises je me suis déplacé en compagnie d'adjoints, de conseillers et de notre directrice générale des services, pour recueillir sur le terrain et au plus près vos attentes ou vos critiques. Cette démarche a été unanimement appréciée et nous en retirons de multiples enseignements :

- les habitants se sentent très concernés par la vie de notre commune, ce qui est extrêmement encourageant pour notre équipe municipale,
- les critiques, lorsqu'il y en a eu, ont été formulées dans un esprit constructif et respectueux,
- l'explication très précise des contraintes administratives qui nous sont imposées et la vision à moyen terme de notre développement, permettent de répondre de façon pertinente aux éventuelles incompréhensions sur les décisions que nous sommes amenés à prendre,
- ces échanges directs sont irremplaçables pour chacun des élus de notre municipalité qui se trouvent confortés dans le sens à donner à leur engagement au service de chacun.

Ces rencontres doivent désormais être suivies d'effets concrets, c'est la raison pour laquelle nous en avons réalisé la synthèse pour intégrer les attentes ou les propositions recueillies dans notre préparation budgétaire. Cette année notre relation directe avec la population retrouvera la forme plus classique de plusieurs réunions publiques sur nos grands enjeux, notamment celui de la révision en cours de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La démocratie participative ne peut cependant pas se concevoir uniquement des élus vers les habitants, elle doit également procéder d'une démarche en retour des habitants. Le bénévolat en est une forme évidente, et la bonne santé de nos 83 associations est une vraie valeur reconnue de notre commune. Ce bénévolat doit aussi s'exprimer au travers de la réserve communale que nous souhaitons créer cette année. Ce vivier de compétences doit nous permettre de gérer les situations de crise telles que nous les avons redéfinies dans notre plan communal de sauvegarde. Cette réserve ne doit cependant pas se limiter aux situations de crise, il doit nous permettre aussi d'améliorer notre quotidien communal dans tous les domaines, (événements festifs, patrimoine, environnement, ateliers participatifs, etc).

Paraphrasant John Kennedy lors de son discours d'investiture le 20 janvier 1961 : « ne vous demandez pas ce que votre commune peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre commune ». Tel est le vœu que je formule en ce début d'année pour le bien de notre Commune en y ajoutant bien évidemment celui-ci :

*Bonne et heureuse année à chacun et à
chacun d'entre vous !*

Jacques Grandchamp

(Re)Voir





1. Foule La seconde édition de Noël à la plage a rencontré un joli succès populaire. Illuminations, patinoire synthétique, déambulations, concerts et feu d'artifice ont fait se déplacer les habitants, curieux de voir un site d'ordinaire calme l'hiver prendre ainsi vie. **2. Convivialité** La soirée de Noël au chef-lieu, le 22 décembre a donné l'occasion aux habitants de se retrouver à quelques heures du réveillon. Après le concert donné par Non Nobis, les présents ont pu goûter aux boissons chaudes préparées par les élus et accueillir dignement le Père Noël. **3. Minibus** Le nouveau minibus de la commune a été inauguré le 7 janvier en présence des élus et des annonceurs qui ont permis son financement. Le véhicule est principalement mis à disposition des associations pour leurs déplacements. **4. Baignade** Quelques courageux ont fêté le nouvel an en goûtant l'eau du lac malgré ses 3 degrés. Un moment convivial partagé entre Publiérains et visiteurs venus de loin, certains du Sud de l'Espagne. **5. Vœux** Le 7 janvier, la salle Olympe accueillait les habitants pour la cérémonie des vœux à la population. Le Maire Jacques Grandchamp a appelé à l'union des collectivités du Chablais pour affronter les nombreuses problématiques territoriales. **6. Visite** Accompagnés par le Maire Jacques Grandchamp et l'adjoint Pascal Eynard-Machet, la sénatrice et conseillère régionale Sylviane Noël et le conseiller régional Serge Delsante ont visité le 13 janvier les Papéteries du Léman, l'un des fleurons de l'industrie locale. **7. Enfants** La cérémonie du 11 novembre, qui marque l'Armistice de la Première guerre mondiale, a vu la participation en nombre des enfants des écoles. La nouvelle génération a rendu hommage avec la chanson *Les enfants de la Paix* et une élève a lu une lettre de poilu.

Le label 3 fleurs confirmé

Symbole de la qualité du cadre de vie d'une commune, le label Villes et Villages Fleuris de France de Publier a été reconduit pour 6 ans après la visite de la commune par le jury régional en septembre dernier.

Le jury régional composé d'élus locaux et de professionnels du cadre de vie a été reçu le 11 septembre dernier par le Maire Jacques Grandchamp, son adjoint aux travaux Éric Gaydon et le responsable du service des espaces verts Christophe Berthet, pour visiter la commune.

Les jurés ont ainsi découvert Publier en suivant un parcours représentatif de la qualité de vie locale, avec des arrêts à la buvette Souriane et au parc des Dranse.

Le label Villes et Villages Fleuris de France met en valeur **l'ensemble du cadre de vie d'un territoire,**

bien au-delà de son fleurissement. La grille d'évaluation du jury compte plus d'une soixantaine de critères. Environnement, transition écologique, urbanisme, travaux, voirie, etc sont ainsi autant de questions résumées dans le dossier de fleurissement (disponible sur le site ville-publier.fr) et prises en compte par les jurés.

« C'est un label de plus en plus exigeant sur les aspects de développement durable, nous sommes fiers de son renouvellement. Le jury a vu nos efforts, nous voulons à notre échelle être acteurs face aux problématiques environnementales et climatiques » soutient Éric Gaydon.



Ce qui a plu au jury

Le jury de fleurissement a annoncé son choix de reconduire le label 3 fleurs dans un courrier où il revient en détail sur plusieurs points de satisfaction :

- *Accueil par l'équipe municipale et des techniciens très motivés*
- *Le maire et son équipe maîtrisent bien les critères du label*
- *Bonne transversalité entre les services et les acteurs locaux*
- *Les projets sont innovants et anticipent bien le futur*
- *Bonne diversité végétale et beau patrimoine arboré*
- *Très beaux massifs bien réalisés et entretenus*
- *Jardins familiaux*
- *Plantation d'arbres avec les écoles*
- *Piscine innovante avec filtration végétale unique en France*
- *Plage municipale classée Pavillon bleu et zéro déchet*
- *Accès PMR à la plage et à la mise à l'eau avec maître-nageurs formés*
- *Équipements sportifs de qualité*
- *Mairie refaite en accès PMR*



Un travail d'équipe(s)

Entretien et embellir le territoire communal mobilise de nombreux agents. Outre l'incontournable service des espaces verts, les équipes de voirie et de propreté sont aussi à citer.



Faire vivre quotidiennement un cadre de vie dans le respect des exigences du label 3 fleurs n'est pas une mince affaire.

Pour réussir ce défi, les équipes concernées travaillent main dans la main : « *Nous prenons du plaisir, nous évoluons dans un cadre agréable, avec de bons équipements et matériels et nous pouvons faire de la qualité* » explique Camille Lalonde, chef de l'équipe du haut de la commune. La reconduction du label est « *valorisante* » pour le responsable Christophe Berthet qui observe néanmoins : « *On considère que c'est normal, que c'est acquis, sans forcément se rendre compte de la charge de travail, l'été nous commençons aux aurores, dès 5h* ».

Si les équipes sont réparties géographiquement sur la commune, elles se retrouvent régulièrement pour des opérations plus importantes et pas toujours au cœur de leur métier : « *La polyvalence a du bon, nous sommes avec les collègues et certaines tâches sont moins monotones* » souligne Frédéric Brulet responsable du service voirie.

L'autre aspect que mettent en avant les agents est leur autonomie : « *Nous travaillons en régie et avec une forme de liberté. Nous fabriquons les décorations de Noël et nous arrivons à égayer la commune avec du matériel de récupération* ».

Cette créativité est aussi de mise pour des projets plus importants : « *Les agents sont impliqués dans les réflexions, la municipalité valide bien sûr mais rien n'est imposé d'en haut* » précise Christophe Berthet. Cette implication renforce la motivation : « *Nous avons plus de goût pour l'entretien ensuite* ».

Une nécessaire évolution des mentalités

Fiers de leur travail, tous regrettent les incivilités qui se produisent encore trop souvent : « *Les fleurs volées, les déchets jetés dans la nature, les déjections canines, nous ne devrions pas à avoir à passer après les gens* ». Ils rappellent aussi que les temps changent et que les mentalités doivent évoluer « *Il faut accepter que les sentiers restent en partie sauvages, que l'herbe soit parfois plus haute, que quelques pissenlits dépassent ou que l'on arrose moins* ».



« **Les agents sur le terrain forment une équipe soudée, c'est à eux que nous devons cette réussite.** »

(Éric Gaydon, adjoint aux travaux)

Quelle activité !

Le service des espaces verts compte 14 agents organisés en trois équipes. L'été, 5 saisonniers viennent en renfort. Tout au long de l'année ils assurent :

- L'entretien de 40 hectares de parcs et jardins
- L'entretien de 13 kilomètres de sentiers pédestres
- La plantation de plus de 23 000 fleurs et bulbes et le repiquage de près de 7000 plantes
- L'élagage et le suivi du patrimoine arboré soit 990 arbres dans les parcs de la commune
- Le désherbage
- La création et l'installation des décorations aux temps forts de l'année (Noël, Pâques, etc)
- Le renfort pour le déneigement

De son côté le service propreté voirie est composé de 7 agents et de 3 saisonniers l'été. Plusieurs de ses missions concernent le cadre de vie :

- Le suivi des 42 kilomètres de voirie communale
- Le nettoyage de tous les espaces publics (vider les corbeilles par exemple)
- La pose et l'entretien du mobilier urbain (peinture)
- Le déneigement de la voirie communale

La solidarité au cœur du message du CCAS

Le centre communal d'action sociale, acteur incontournable de la solidarité locale, souhaite développer ses actions en 2025 en faveur du bien-vivre ensemble et de la lutte contre l'isolement

Fort de son engagement en faveur de la solidarité, le CCAS a identifié 3 axes prioritaires pour renforcer la cohésion sociale et favoriser l'entraide entre les habitants.



Les Publiérains ont joué le jeu de la photo pour sensibiliser le grand public aux discriminations liées à l'âge.

1. Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement

De plus en plus de personnes sont en rupture de lien social dans toutes les catégories d'âge, y compris chez les plus jeunes. Le centre communal souhaite donc créer un véritable réseau de solidarité de proximité avec des bénévoles afin de partager des moments de convivialité. Dans ce même ordre d'idée, un projet d'espace d'écoute pour les bénéficiaires en détresse pourrait voir le jour. Le CCAS poursuit en parallèle ses actions intergénérationnelles artistiques et culturelles.

2. Promouvoir le bien-être et la santé

Dans le cadre de sa mission de prévention, le CCAS proposera des

sessions de formation aux gestes de premiers secours à un tarif réduit. Une exposition photo est également prévue au printemps 2025 pour sensibiliser aux discriminations liées à l'âge en mettant en scène des Publiérains.

3. Réduire les inégalités et favoriser l'inclusion

Le CCAS poursuit son engagement pour l'accès aux droits pour tous en proposant un accueil personnalisé en toute confidentialité en lien avec ses partenaires. De plus, la lutte contre la fracture numérique reste une priorité, des ateliers seront proposés tout au long de l'année avec le concours de la CCPEVA. Enfin, le CCAS confirme son soutien auprès des personnes en grandes difficultés financières en collaboration avec les assistantes sociales du pôle médicosocial d'Evian.

S'inscrire pour être mieux informé

Afin d'être au courant des activités du CCAS, les séniors, à partir de 60 ans sont invités à s'inscrire auprès du CCAS pour recevoir régulièrement les dernières actualités. Pour les plus de 75 ans, c'est aussi la possibilité d'être invité au repas des aînés et aux journées détente et pour les plus de 80 ans de recevoir les bons de Noël.

ccas.ville-publier.fr



Rejoignez la « réserve communale »

Afin d'être opérationnelle en cas de crise, la commune a élaboré en 2023 son plan communal de sauvegarde (PCS). En complément, la municipalité souhaite créer une réserve communale.

La réserve communale se veut être un dispositif d'appoint, non contraignant, qui serait actif uniquement en période de crise. « A ce jour ce projet débute à peine, nous avons besoin d'identifier les compétences sur Publier qui pourront aider la collectivité dans une situation exceptionnelle ou dans des cas très particuliers » décrit le Maire Jacques Grandchamp.

Médecin, infirmier, policier, pompier, technicien, assistant social, etc nombreux sont les métiers et compétences qui peuvent être utiles : « Dans tous les domaines, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice » soutient le premier édile. En cas de crise ou d'accident majeur, les agents communaux sont en première ligne. La réserve communale servirait d'appoint pour accompagner les équipes sur des missions techniques ou encore relever certains postes. « Notre objectif final est de faire face à l'imprévu, ensemble et le mieux possible » rappelle le Maire.

S'il s'agit bien d'une forme de bénévolat, rentrer dans la réserve communale est encadré via le statut de collaborateur occasionnel de service public avec la signature d'une convention afin que les personnes qui s'engagent soient couvertes en cas d'accident.

Dans l'attente de candidatures, Jacques Grandchamp voit déjà où la municipalité peut trouver des renforts si la situation l'exige : au sein des nombreuses associations de Publier, auprès des anciens personnels de la commune ou encore chez les jeunes sapeurs-pompiers et cadets.

Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie à mairie@ville-publier.fr



« Dans tous les domaines, toutes les compétences même les plus modestes sont les bienvenues. »

(Jacques Grandchamp, Maire)

Le PCS mis à l'épreuve



Après le vote du plan communal de sauvegarde (PCS) en 2023, un exercice a été organisé en mai dernier à la mairie dans l'objectif de tester ce dispositif, actionné seulement lors d'un accident majeur. Élus et techniciens ont ainsi été accompagnés toute une demi-journée par un spécialiste pour affronter le scénario d'un important événement climatique obligeant à évacuer des habitants, barrer des routes ou encore à vider un train à l'arrêt sur la commune.

A l'issue de ce travail, un retour d'expérience a permis à froid d'analyser cette simulation et d'ajuster certains outils du PCS.

On surfe à la Cité de l'eau !



Le nouveau site internet du centre nautique de la Cité de l'eau a été mis en ligne au début du mois d'octobre. Pensé avant tout pour offrir aux usagers une navigation simple et une information claire, il permet en un clic d'accéder aux horaires. Fruit d'un travail collaboratif entre l'équipe du centre nautique et le service communication, l'outil permet également de diffuser l'actualité de l'établissement ou encore de s'inscrire en ligne à l'école de natation.

Adresse : centre-nautique.ville-publier.fr

Une année au contact des Publiérains

Les rencontres de quartiers organisées à cheval sur 2023 et 2024 ont permis aux habitants d'échanger en direct et au plus près avec les élus.

Un point de rendez-vous, des échanges sans filtre, un petit tour dans le quartier et un verre de l'amitié : la recette des rencontres de quartiers organisées de novembre 2023 à octobre 2024 s'est avérée efficace avec des participants en nombre à chaque réunion. En 10 rencontres, le Maire et ses adjoints ont ainsi pu faire le tour de Publier et si le soleil n'a pas toujours été au rendez-vous, aucun report n'a eu lieu.

La question de la vitesse

Face à des riverains parfois soucieux, ce sont surtout les questions liées à la vitesse et à la mobilité qui sont revenues dans les débats. L'occasion pour les élus de rappeler combien ces problématiques sont traitées de manière prioritaire depuis le début du mandat. Ces échanges leur ont aussi donné des idées pour les prochains aménagements.

De la pédagogie

Bien que concernés, les habitants n'ont pas toujours une connaissance fine de l'organisation

des communes ou encore du fameux millefeuille administratif. Les rencontres de quartiers ont ainsi permis d'expliquer pourquoi telle décision était prise et dans quel contexte. Une pédagogie utile à une époque où la distance entre les citoyens et leurs représentants a tendance à se creuser.

490 Au total, les 10 réunions de quartier ont compté près de 490 participants, soit une cinquantaine de personnes par réunion. La rencontre de quartier avec la plus forte affluence fut celle du Mottay (en photo) avec 70 présents qui n'ont pas été découragés par la pluie.



Quelques exemples de réalisations concrètes et rapides

Les rencontres de quartiers ont permis aux riverains d'adresser leurs revendications. Certaines, grâce à la réactivité des services pour réaliser les études et en consacrant une enveloppe budgétaire, ont ainsi pu être satisfaites dans les mois suivants. Dès le printemps, **un giratoire a été aménagé rue du Clos Fleury** pour simplifier la circulation, puis à l'automne **un plateau surélevé construit** pour sécuriser la traversée piétonne vers l'école Saint-Exupéry. Au-dessus du boulevard du Golf, les riverains ont obtenu **le passage de nouveaux secteurs en zone 30 km/h (Martelin, Méserier, Chez Demay, Baisinges)** qui sera effectif au premier trimestre 2025. D'autres doléances vont être traitées ces prochains mois, comme **la modification du carrefour de la rue du Vieux Mottay et de la route de la Dranse** afin d'améliorer la visibilité des automobilistes ou encore **l'aménagement de l'arrêt de bus d'Avonnay et la continuité piétonne entre le chef-lieu et Petit Bissinges.**

Trois questions à Jacques Grandchamp

Présent à toutes les rencontres de quartier, le Maire s'exprime sur l'importance de ces moments de proximité et de démocratie participative.

Comment avez-vous vécu ces rencontres de quartier ?

Jacques Grandchamp : *j'ai aimé ces rendez-vous. Sur toutes les réunions il y a eu une réelle présence des riverains, cela démontre qu'à l'échelle communale cette relation entre le monde politique et le terrain existe encore. Nous avons pu prendre la température dans chaque quartier, aller au plus près des problèmes du quotidien, il n'y a pas eu de sujet tabou et je suis heureux d'avoir pu laisser la parole aux adjoints.*

Cette démarche a donné du crédit à notre engagement politique et nous a permis de montrer que nous considérons tous les secteurs de la Ville.

Parlez-nous de vos échanges avec les Publiérains

Ils ont été très positifs. Les habitants sont venus avec des questions qui relèvent de l'intérêt général. Ensemble, nous avons pu échanger sur des problématiques qui ne sont pas toujours identifiables si on ne les vit pas. C'est tout l'intérêt de ces rencontres, aller à la source directe et obtenir des informations brutes. Ces échanges ne se limitent pas aux rencontres de quartier, ma porte est toujours ouverte et chaque semaine je reçois des Publiérains. Ils peuvent aussi nous solliciter lors des événements publics, au marché. Chaque week-end je me déplace à pied sur la commune et on m'interpelle, c'est quelque chose de normal, il faut rester en prise directe avec nos citoyens.

Qu'avez-vous pu apporter comme réponses aux habitants ?

Nous avons eu à faire face à des demandes très localisées, nous les avons toutes notées et suivons leur traitement. Quand nous pouvons le faire rapidement, on y va mais ce n'est pas toujours évident, nous avons des contraintes et des procédures à respecter. Nous avons donc pris le temps d'expliquer à nos administrés pourquoi nous ne pouvons pas intervenir immédiatement car nous sommes dépendants d'autres paramètres qui s'imposent à nous. Par exemple, lors de la rencontre de Avonnay-Morand en mai, nous avons échangé avec des riverains légitimement impatients au sujet de l'arrêt de bus d'Avonnay. Nous sommes convaincus du projet d'aménager un arrêt sécurisé pour les enfants mais nous ne sommes pas seul décideur et cela prend par conséquent un peu plus de temps à se concrétiser. Nous avons travaillé avec la commune de Marin, la communauté de communes et le Département et le chantier aura lieu à l'été 2025.



Une réunion publique pour faire le bilan

La dernière réunion publique de la mandature aura lieu le mardi 10 juin à la salle Olympe. Elle permettra de **faire le bilan des 5 années écoulées et de parler du futur de Publier.**

Ainsi, après un premier temps dédié à la présentation des actions mises en place, des nouveautés apportées et des aménagements réalisés, la parole sera donnée aux participants qui auront tout loisir de poser leurs questions aux élus. « *Nous n'avons rien à cacher* » rappelle Jacques Grandchamp.

Les citoyens au rendez-vous du village portuaire

Lancée cet automne, la concertation citoyenne sur le projet de village portuaire a grandement intéressé les habitants.



590 réponses au questionnaire : les Publiérains ont adhéré à l'idée de s'exprimer sur le projet de village portuaire cet automne. Mobilité, logement, commerces, stationnement, toutes les problématiques du site au pied du port de plaisance ont été passées au crible et retravaillées en petits groupes le 18 décembre lors d'**un atelier de co-construction** en présence de quelques commerçants du secteur et des riverains. De leur côté, élus et techniciens se sont retrouvés sur place le 13 novembre pour **un diagnostic en marchant** (en photo), toujours avec l'accompagnement du cabinet d'urbanisme VE2A.

Toutes ces actions visent à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés de près comme de loin par l'aménagement du village portuaire.



Après la démarche similaire pour le projet de requalification du chef-lieu en 2023 (400 réponses au questionnaire), la forte participation de la population conforte la municipalité dans son choix de solliciter les habitants sur des projets structurants.

La révision du PLU présentée en réunion publique en avril

La salle Olympe accueillera une réunion publique consacrée à la révision du plan local d'urbanisme le mardi 15 avril à 19h avec :

- Présentation du plan de zonage, du règlement et des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) du futur PLU
- Restitution de la concertation citoyenne sur la requalification du chef-lieu
- Restitution de la concertation citoyenne sur le projet de village portuaire

Les élus, agents techniciens en urbanisme et urbanistes du cabinet VE2A seront présents pour répondre aux questions..



Nouvelle salle des fêtes, c'est parti !

Le chantier de construction de la nouvelle salle des fêtes est bel et bien lancé. Dans moins d'un an, les usagers disposeront d'un outil moderne et confortable pour leurs événements.



Nous sommes très contents de voir le début de ces travaux. Les services techniques suivent de près ce chantier important afin de s'assurer d'avoir un bâtiment de qualité.
(Éric Gaydon, adjoint aux travaux)

C'est à la mi-novembre qu'a débuté le chantier de construction de la future salle des fêtes sur son emplacement à côté de l'école Simone Veil. La première étape du terrassement achevée, les fondations spéciales ont été posées par les ouvriers. **Désormais, les entreprises s'affairent sur le gros œuvre avec la création de la dalle et de la structure du bâtiment.** Le printemps sera ensuite consacré à la réalisation de la charpente.

Merci Dom !



En 39 ans, Dominique Plumet a gravi tous les échelons au sein de la collectivité de Publier. D'agent technique au départ, il a terminé sa carrière en étant nommé directeur des services techniques (DST) en 2021. Ce beau parcours au service de l'intérêt général a été unanimement salué le 7 janvier lors de la cérémonie des vœux.

SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

FRELON ASIATIQUE **NID PRIMAIRE** **NID SECONDAIRE**

GDS
Rhône-Alpes

La transition énergétique passe aussi par la modernisation de l'éclairage public

Conçu avec le Syane, le SDAL (schéma directeur de l'aménagement lumière) se concrétise cette année avec une première tranche de rénovation des installations d'éclairage public.

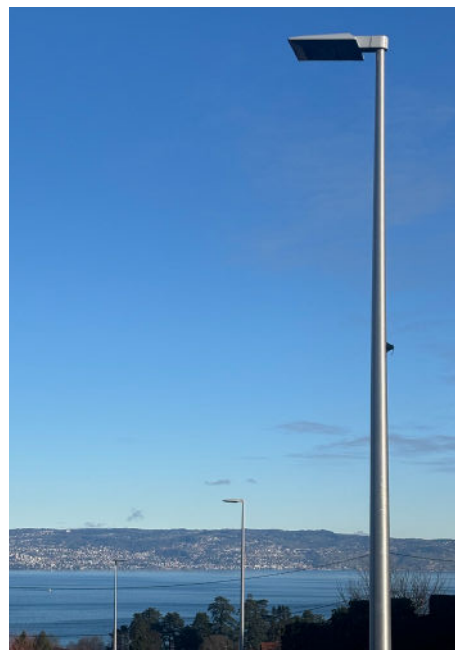
Depuis 2021, en collaboration avec les communes d'Evian-les-Bains et de Neuvecelle, les services de Publier préparent la modernisation de l'éclairage public avec trois objectifs :

- Mettre en sécurité électrique les armoires et candélabres
- Réaliser des économies d'énergie
- Limiter les nuisances lumineuses tout en améliorant la qualité de l'éclairage public

Ce programme est synthétisé dans le SDAL édité par le Syane (syndicat des énergies et de l'aménagement numérique). « *En quelques années, nous allons complètement renouveler notre éclairage public, en cohérence avec nos voisins, nous allons économiser plus de 50% de consommation électrique* » explique Éric Gaydon, adjoint aux travaux.

Le projet se décline en effet en plusieurs tranches avec, pour la première **en 2025, la priorité donnée au remplacement des luminaires les plus vétustes et les plus énergivores** sur toute la partie haute de la commune (sauf le chef-lieu), le Vieux Village d'Amphion ou encore la rue des Genevilles.

En quelques mois, ce sont 146 luminaires, 11 armoires et 5,3 km de réseau aérien qui seront changés. Le montant de cette première tranche est estimé à 295 000 euros ttc donc 145 000 pris en charge par le Syane.



Des candélabres modernes sont déjà installés sur la commune, ici à Méserier.

Nouvel éclairage pour la buvette Souriane



Hors-service, l'ancien éclairage de la buvette Souriane a été remplacé en décembre par **un équipement moderne, pilotable à distance et économe en énergie.** Les lumières sont désormais installées à l'intérieur des arches pour faire ressortir la forme et les ombres de l'œuvre en pierre de taille mais aussi pour limiter les nuisances lumineuses. Elles permettent aux usagers de se rendre à la source le soir, notamment en hiver.

Le **saviez-vous** ?

453 luminaires sont jugés vétustes par l'étude du Syane, ce sont eux qui seront changés les premiers. Ce sont pour l'essentiel des tubes et boules dites « fluo ». **Au total, Publier compte 1668 points lumineux, 72 armoires de commande et 54 km de voie éclairée (dont 23 en aérien).**

Avec le remplacement de cette génération d'éclairage, la puissance moyenne (109 watt) va diminuer de plus de 50% et permettre de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant la qualité de l'éclairage public et en facilitant son entretien.

De son côté, le remplacement des armoires améliorera la gestion du système avec des outils de commande adaptés (horloges astronomiques, etc).



Une voirie bien entretenue

Pour le confort des automobilistes et la sécurité des autres usagers, plusieurs petits chantiers de voirie ont eu lieu cet automne et ce n'est pas terminé.

L'automne a été marqué par la présence des ouvriers sur les routes de Publier. La commune a en effet lancé un programme de réfection et d'amélioration de plusieurs secteurs :

« *Beaucoup de ces choix sont guidés par nos échanges avec les habitants* » confie Éric Gaydon, adjoint aux travaux.

Ainsi au chef-lieu, le plateau ralentisseur qui a bien vécu a été repris tandis qu'un tout nouveau était aménagé rue du Clos de Viry. Du côté des Genevilles, autour du giratoire, un point d'apport volontaire pour les déchets a été créé ainsi qu'un quai de bus PMR rue du Cartheray. Enfin sur plus de 600 mètres, l'enrobé de la route de Darbon a été repris.

Au tour du rond-point du chef-lieu

Au premier trimestre, la reprise du rond-point du chef-lieu, passablement usé en raison de l'importante circulation liée entre autres à la déviation vers la Vallée d'Abondance, va à son tour être rénové.

« *Nous avons conscience que le trajet sera difficile quelques jours pour les automobilistes, mais ces travaux doivent être faits dans l'intérêt de tous* » rappelle Éric Gaydon. Pour ce projet, Publier peut compter sur le soutien du Département qui en finance la moitié.



En octobre, le plateau ralentisseur du chef-lieu a été repris en un temps record.

Ça pousse dans la forêt publiéraine !

En raison d'un défrichage sur la commune réalisé par le SIAC du Chablais (syndicat intercommunal d'aménagement) lors des travaux de restauration du lit de la basse Dranse, une mesure compensatoire a été prise.

En novembre, ce sont ainsi **390 plants qui ont été mis en terre dans les bois de Publier**, au-dessus de la Châtaigneraie pour la plupart. 46 ont été plantés sur un autre secteur afin de regarnir une plantation récente victime de la sécheresse.

Le choix s'est porté sur des essences d'avenir, mieux adaptées au changement climatique : chêne sessile, chêne pubescent, merisier et alisier torminal.



Patience et méthode pour le développement d



La Via Publia, sécurisée et en pleine nature

« Nous voulons faire de Publier une commune cyclophile ». C'est avec cette ambition affichée par l'adjoint aux travaux Éric Gaydon qu'est née à la fin de l'année 2024 une nouvelle piste cyclable discrète mais essentielle au regard de la géographie publiéraine. La Via Publia, en clin d'œil à sa grande sœur la ViaRhôna, permet de **relier en toute sécurité la plaine d'Amphion et le chef-lieu** : « Pour joindre l'utile à l'agréable, les trois quarts de la voie sont dans les bois » souligne l'élu.

Cette nouvelle piste cyclable se prend dans le sens montant, de la rue du Moulin qui va être aménagée en zone de rencontre limitée à 20 km/h, jusqu'aux jardins familiaux des Rosaires, juste sous le chef-lieu. Cette voie verte est partagée entre les piétons et les cyclistes sur 1,5 km. Dans le sens de la descente, les usagers sont invités à utiliser la rue du Belvédère où un marquage au sol a été réalisé et un tourne-à-gauche aménagé dans le virage de Crochet.

« Nous en sommes au début, nous savons que cela demandera du temps et des moyens mais nous avons la volonté de développer les mobilités douces de manière cohérente » annonce Éric Gaydon. À chaque projet de voirie, la problématique est prise en compte : « Nous avons réservé la partie Nord de la rue du Chablais en vue de créer une piste reliée au chef-lieu » donne-t-il en exemple.

En parallèle, la piste de la ViaRhôna qui longe le littoral devrait débuter du côté d'Evian-les-Bains cette année et rejoindre l'entrée d'Amphion : « Nous attendons beaucoup de ce projet ».



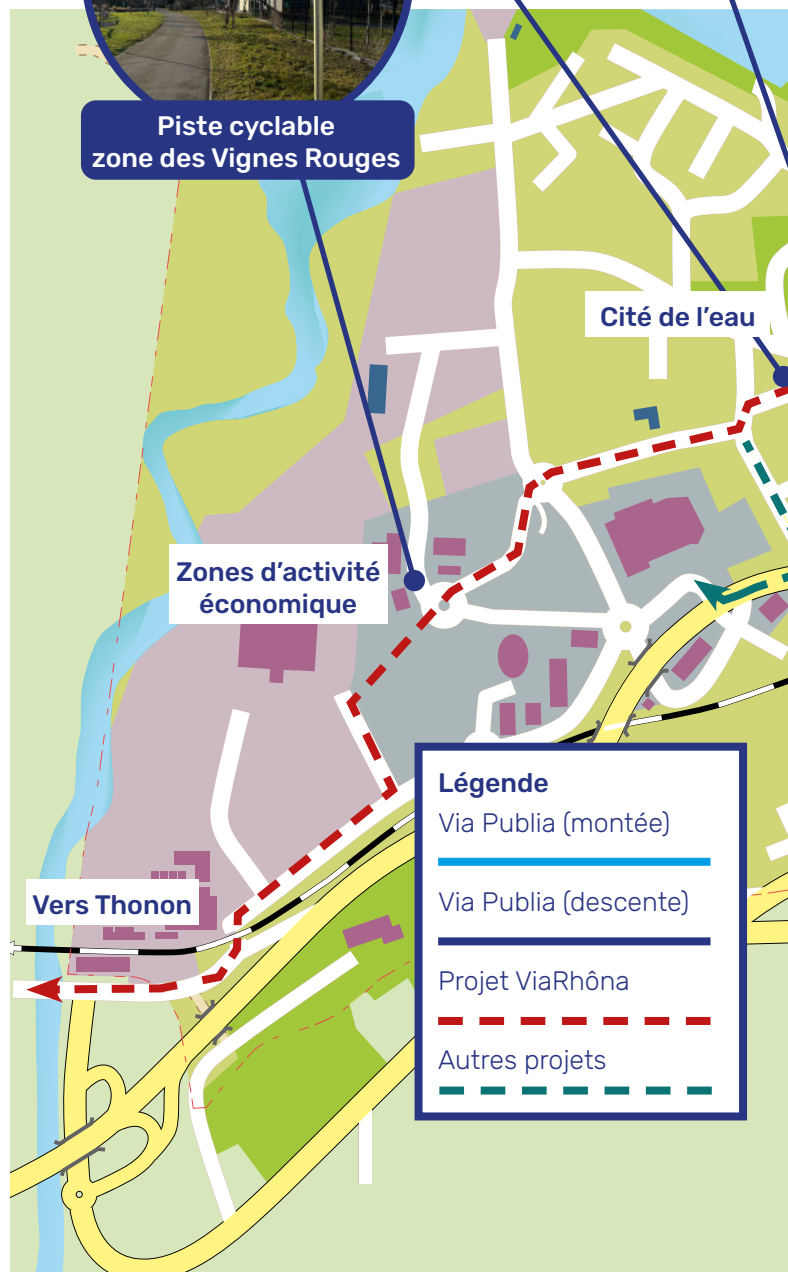
Voie partagée
rue des Huttins



Station de vélos
électriques EVA'D
en libre service



Piste cyclable
zone des Vignes Rouges





les voies cyclables

Plusieurs aménagements ont déjà été réalisés et permettent aux Publiérains de s'adonner aux joies du cyclisme en sécurité. D'autres sont en projet et pour certains déjà anticipés dans les chantiers récents. Ainsi, le giratoire du Vieux Village a été pensé en vue du passage de la ViaRhôna. Au Senaillet la partie Nord de la voie a été préservée afin de créer, à terme, une piste dans le sens montant.



Piste cyclable
rue du Vieux Mottay



Virage de Crochet



Piste cyclable
rue du Belvédère



Via Publia



Reconnaissance du tracé de la
ViaRhôna en 2022

Agenda

Dates à retenir



Photo DR

MUSIQUE

Keziah Jones

Samedi 29 mars à 20h30

Nouvel album et nouvelle tournée pour l'une des références du funk et du blues.

Tarif : adulte 35 euros, moins de 18 ans 20 euros

Lieu : salle Olympe, rue des Tilleuls

INFOS SUR MAL-THONON.ORG



Photo Lesley Martin

CIRQUE

Humans 2.0

Mardi 25 mars 20h30

La compagnie australienne Circa est en tournée mondiale avec un spectacle contemporain.

Tarif : adulte 35 euros, moins de 18 ans 20 euros

Lieu : salle Olympe, rue des Tilleuls

INFOS SUR MAL-THONON.ORG



Photo DR

HUMOUR

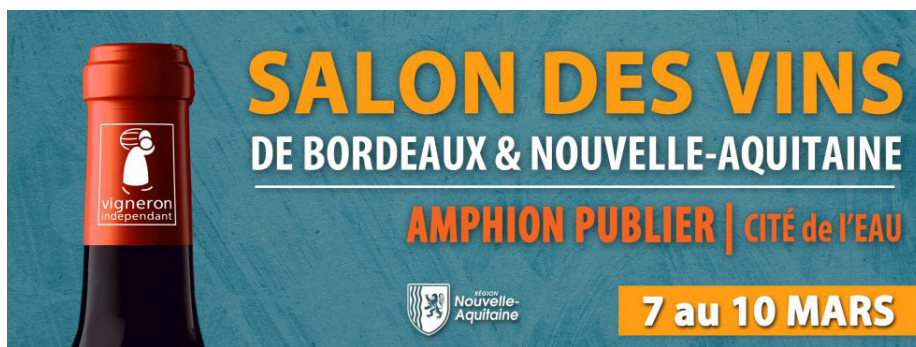
Panayotis Pascot

Vendredi 28 mars à 20h30

Tarif : adulte 35 euros, moins de 18 ans 20 euros

Lieu : salle Olympe, rue des Tilleuls

INFOS SUR MAL-THONON.ORG



CULTURE

Salon des vins de Bordeaux et de Nouvelle-Aquitaine Du 7 au 10 mars

Le salon des vins fêtera à la salle Olympe son trentième anniversaire. Plus de 70 vigneronns seront présents.

Les autres rendez-vous

Samedi 8 février dès 20h30, Soirée dansante des Amis de la danse, salle des Châtaigniers

Animation proposée par le CCAS, ouverte aux Publiérains à partir de 60 ans.
Informations et inscriptions au 04 50 26 97 48 ou à ccas@ville-publier.fr.

Mercredi 12 février à 9h et 9h45, Les histoires oubliées de Tibo : histoires de poche, médiathèque Anna de Noailles

De 0 à 3 ans, gratuit, inscription au 04 50 70 84 98.

Mercredi 5 mars de 14h à 18h, Le tour du monde de la Ludothèque à roulettes, médiathèque Anna de Noailles

À partir de 3 ans, gratuit sans inscription.

Mercredi 12 février de 14h à 16h30, Atelier numérique interactif, local du CCAS

S'amuser avec l'intelligence artificielle. Ouvert aux Publiérains à partir de 60 ans.
Informations et inscriptions au 04 50 26 97 48 ou à ccas@ville-publier.fr.

Vendredi 14 mars de 15h à 19h, Collecte de sang, salle polyvalente de Marin

Lundi 17 février de 14h à 18h, Thé dansant, salle des Châtaigniers

Ouvert aux séniors à partir de 60 ans, animé par l'orchestre Blue Note.
Inscriptions au 04 50 26 97 48, entrée 10 euros, 5 euros pour les résidents de Publier.

Samedi 5 avril à 9h30, Bateau sur l'eau, médiathèque Anna de Noailles

Spectacle petite enfance (de 0 à 6 ans) par la compagnie l'arbre aux griotes...conteuses, gratuit, sur inscription au 04 50 70 84 98.

Mercredi 26 février de 14h à 15h, Le rythme selon la méthode Dalcroze, salle de La Voix du Léman

Atelier musical intergénérationnel proposé par le CCAS, à partir de 10 ans.
Informations et inscriptions au 04 50 26 97 48 ou à ccas@ville-publier.fr.

Samedi 5 avril, Coupe Bernard Comont, Salle Acropole, complexe sportif

Compétition interne de gymnastique, organisée par l'EDGAAP.

1^{er} et 2 mars, Tournoi de football indoor, salle Athéna, complexe sportif

Organisé par le CSAP (club sportif Amphion Publier), accès libre, buvette.

Samedi 5 avril, à 15h, La Capéçonette, parc du Miroir

Inscriptions sur capecone.fr.

Mardi 4 mars de 14h à 16h, Bien-être par le chant, salle de La Voix du Léman

Samedi 5 avril dès 20h30, Soirée dansante des Amis de la danse, salle des Châtaigniers

Dimanche 13 avri, La Capéçone, départs et arrivées devant la salle Olympe

Inscriptions sur capencone.fr

Mardi 15 avril à 19h, Réunion publique PLU, salle Olympe



Le petit théâtre de Guignol est ouvert !

Inauguré le 14 décembre sur la place François Celle, le théâtre municipal de marionnettes est désormais ouvert. Géré par la compagnie Les Marionnettes du Léman de Sébastien Petit et Amandine Tardy, cet espace culturel propose des spectacles autour de la figure intemporelle de Guignol.



Amandine Tardy et Sébastien Petit (au centre) avec le Maire Jacques Grandchamp et l'adjoint Pascal Eynard-Machet.

C'est un lieu unique en Haute-Savoie. Ouvert le 14 décembre, le théâtre de marionnettes avec à l'affiche le célèbre Guignol promet des moments de rire et de joie pour les petits et les grands.

Aux manettes, deux passionnés, Sébastien Petit et Amandine Tardy. Le premier cité est marionnettiste, c'est lui qui fait vivre les personnages avec ses mains, qui fait les voix et parfois improvise quelques traits d'humour : « *Chaque spectacle est unique, nous nous adaptons à l'ambiance de la salle avec des moments interactifs et des gags* » explique le comédien de l'ombre. Son binôme s'occupe de son côté de tout le volet administratif, de la communication mais également de la restauration des marionnettes, de leurs costumes ou encore de l'amélioration des

décors : « *Tout est fait main, de manière artisanale, dans le respect de la tradition* » précise-t-elle.

Chaque semaine, le mercredi, le samedi et le dimanche et tous les jours pendant les vacances scolaires, le théâtre ouvre ses portes pour des spectacles : « *Nous avons 33 histoires différentes dans notre répertoire, les grands classiques de Guignol et d'autres que nous avons écrites comme celle sur le pôle Nord qui traite d'écologie* » présente Sébastien Petit. Désormais lancée, l'objectif de la compagnie est de se faire connaître auprès des chablaisiens.

Tarif unique 6 euros

Informations sur lesmarionnettesduleman.fr



Ça bouge à La Base !

Le bar-restaurant La Base, ouvert au chef-lieu depuis fin août a désormais trouvé son rythme de croisière avec ses plats du jour, sa carte et ses soirées deux fois par mois. Autour de la gérante Janet Robert, l'équipe tient à proposer des plats généreux, de qualité et faits maison.

« *Les Publiérains nous ont bien accueilli, ils sont contents de voir que ce lieu continue de vivre* » souligne la patronne.



Tribunes

Liste *Unis pour Publier-Amphion*

La Commune, dernier rempart de la République

Pour la première fois depuis l'avènement de la Ve République, notre pays connaît une crise institutionnelle sans précédent, dont l'issue risque fort d'être très lointaine et particulièrement douloureuse. Cette crise est le résultat de décennies de renoncements, de culpabilisations et de lâchetés qui déconsidèrent pour longtemps une classe politique plus soucieuse de faire des affaires et de se valoriser sur les réseaux sociaux que de travailler pour le bien public. Dans ce contexte délétère la Commune reste le dernier rempart pour une grande majorité de citoyens, mais pour combien de temps encore ?

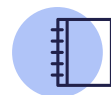
Le rendez-vous électoral de 2026 sera essentiel pour évaluer la résilience de ce désormais seul niveau de proximité et de responsabilité au service du Peuple. Plus que jamais devenir maire relèvera d'un engagement personnel total, d'une capacité de résilience absolue, d'une vision globale, aussi

bien dans le temps que dans l'espace. En effet de nombreuses communes seront confrontées à une rigueur budgétaire insupportable ne leur permettant plus de réaliser les investissements indispensables pour garantir aux habitants la qualité de vie qu'ils attendent légitimement. Malgré ce constat particulièrement inquiétant, nous souhaitons, en cette nouvelle année, maintenir à un niveau élevé nos investissements conformément à notre programme.

Soyez assurés de notre engagement sans faille pour préserver au mieux votre qualité de vie, c'est pour nous la meilleure façon de vous présenter des vœux de Bonne et Heureuse année 2025 !

Liste *Publier Amphion nouvel horizon*

Texte non communiqué



Naissances

31/08/2024 BELKHAMMAR Bassim
11/09/2024 VIOLLAZ Éli
16/09/2024 BOUALLA Mohamed
16/09/2024 CANGÜL Elyas
17/09/2024 AIT ALI Inaya
20/09/2024 FAUCHEUX Éléonor
22/09/2024 PIRES CLAUDINO Maylo
23/09/2024 MAUSSION Charlotte
27/09/2024 OUIDAH Leyna
29/09/2024 MALCOEFFE Noah
09/10/2024 GRENÈCHE Nahyl
31/10/2024 HALM Valentin
31/10/2024 BORTOLAN Alice
13/11/2024 GILLES Nathan
22/11/2024 BIZART Charlie
29/11/2024 CROUVIZIER Charlotte
05/12/2024 ROTIVAL Timothée
16/12/2024 CORACK Simon

Décès

20/08/2024 MAMINE née SANTOIEEMMA Maria
24/08/2024 LORQUIN Jonathan
01/09/2024 DUCHÉ Catherine
03/09/2024 MOUREL Bernard
08/09/2024 GRANDSAIGNE-LENFANT Georges
15/09/2024 FRÉZIER Gilles
30/09/2024 CARREL Michel
09/10/2024 DUBAIL Alison
16/10/2024 BOURQUI Nadine
16/10/2024 DELALEX née BOUDOT Jacqueline
23/10/2024 CHARPIN Jean
06/11/2024 VESIN Jean
10/11/2024 PERRET Georges
27/11/2024 MASALA François
03/12/2024 VALYNSEELE Nathalie
13/12/2024 DURANTON Bernard
17/12/2024 ROSSET née DUTRUEL Monique



Mariages

14/09/2024 SAULNIER Bastien et VIDOT Angelina
19/10/2024 BOUVIER Thibaut et BODINIER Elodie
23/11/2024 PAYET Thierry et FONSECA Stéphanie
21/12/2024 TRABICHET Jean-Pierre et CHIPAUX Véronique

N'hésitez pas à envoyer vos photos pour illustrer la page de l'état civil à communication@ville-publier.fr

En raison de l'application de la réglementation RGPD, le nom des personnes concernées par l'Etat Civil n'est publié qu'avec l'accord des intéressés.

Les dernières délibérations du conseil municipal

16 septembre 2024

- Convention d'autorisation de voirie, de financement, d'entretien relative à l'aménagement de la route du Pays de Gavot au carrefour avec le boulevard du Golf sur la RD11 avec le Département de la Haute-Savoie.
- Convention d'autorisation de voirie, de financement, d'entretien relative à l'émangement et sécurisation de la rue du Chablais avec le Département de la Haute-Savoie.

6 novembre 2024

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'UNC74.
- Plan de financement du Syane pour la rénovation de l'éclairage public - tranche 1.

7 décembre

- Convention de projets avec le conseil Savoie Mont-Blanc

- Tarifs municipaux 2025
- Ouverture de comptes à terme auprès de l'État
- Convention d'autorisation de voirie, de financement, d'entretien relative à la reprise du giratoire du chef-lieu avec le Département de la Haute-Savoie.
- Cession d'un ensemble immobilier cadastré AI 39 et AI 392 et constitution d'une servitude de passage.
- Convention avec le SIAC et le CAUE74 dans le cadre de la révision du PLU.

Les conseils municipaux sont filmés dans la mesure du possible, les vidéos des débats peuvent être visionnées sur ville-publier.fr. Toutes les délibérations sont également disponibles en ligne.

Prochains conseils municipaux à la salle des Châtaigniers : lundi 3 février à 19h, lundi 10 mars à 19h, lundi 7 avril à 19h

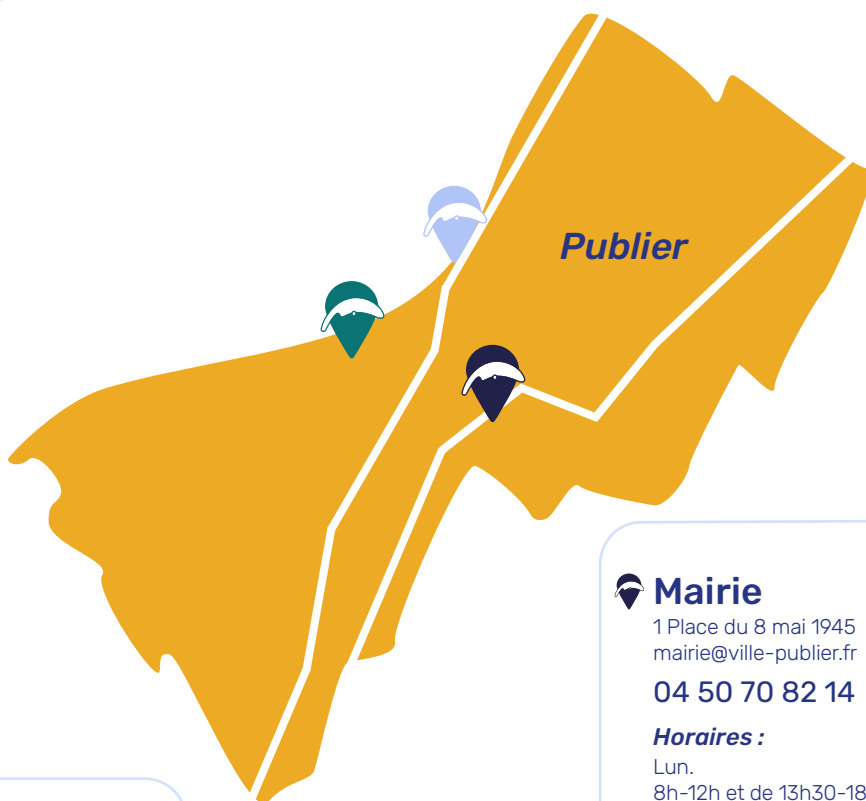
Infos pratiques

 **Médiathèque**
Anna de Noailles
1099 Av. de la Rive
04 50 70 84 98

 **Police Municipale**
1099 Av. de la Rive
04 50 70 84 34
si urgence
07 52 62 84 01
ou 112

 **Cité de l'eau**
Centre Nautique
225 Rue des Tilleuls
04 50 70 05 06

Centre Sportif
350 Rte du Vieux Mottay
04 50 81 40 70



 **Mairie**
1 Place du 8 mai 1945
mairie@ville-publier.fr
04 50 70 82 14

Horaires :
Lun.
8h-12h et de 13h30-18h30
Mar.
13h30-17h (fermé le matin)
Mer. Jeu. Ven.
8h-12h et de 13h30-17h
ville-publier.fr

 **CCAS**
5 Place du 8 mai 1945
Ancien presbytère
ccas@ville-publier.fr
04 50 70 84 20

Horaires (sur RDV) :
Lun.
13h30-18h30
Mar. Mer. Jeu.
8h30-12h et de 13h30-17h

PERMANENCES DES ÉLUS

M. le Maire :

Rendez-vous au 04 50 70 82 67
ou à cabinetdumaire@ville-publier.fr

M. Mmes les adjoints :

Rendez-vous par courriel à
cabinetdumaire@ville-publier.fr

PERMANENCES AU CCAS

Uniquement sur rendez-vous :

- Assistantes sociales 04 50 33 23 94
- France Services 04 58 57 03 83
- Ecrivain public 04 50 70 84 20
- Mutuelle communale 06 16 24 92 28

Réunion publique

Révision du PLU

Début à 19h

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU)
- Requalification du chef-lieu
- Projet de village portuaire

Salle Olympe, rue des Tilleuls